

COMMUNIQUE

Par lettre en date du 28 juin 2018, le SEST et le SNES ont signifié au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche leur disponibilité à poursuivre les discussions engagées suite au préavis de grève en date du 18 juin 2018 et ont proposé de suspendre la grève en cours dès que reprendront des discussions effectives et ceci sans délai.

En réponse à ce courrier, le Ministre a invité le SEST et le SNES pour des discussions relativement à la plate-forme revendicative soumise au Gouvernement le lundi 2 juillet. Afin de garantir une sérénité aux discussions à venir, le SEST et le SNES ont décidé, comme convenu, de suspendre le mot d'ordre de grève à partir du lundi 2 juillet 2018.

Fait à Lomé, le 29 juin 2018

Pour le SNES

Le secrétaire général


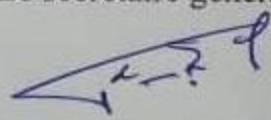


Essohanam BATCHANA

90 13 44 72

Pour le SEST

Le secrétaire général



Kokou AWOKOU

90 27 77 60